

Déclaration liminaire

Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 octobre 2019



Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

L'école publique, c'est une formidable ingénierie, une magnifique machine, peuplée d'hommes et de femmes qui demandent qu'on reconnaisse leur rôle social, celui de former les citoyens de demain. Mais cette machine en oublie parfois l'humanité de son fonctionnement, avec des personnels parfois au bout du rouleau et sans appui réel.

L'école publique est un pilier de la République et quand nous voyons le budget estimé à 150 ou 200 millions d'euros qui seront dédiés à l'école privée, la FCPE y voit un cadeau qui se fait au détriment de celle-ci.

Dans ces temps de grandes réformes, à volonté politique ambitieuse, on attendrait un budget ambitieux. La FCPE demande un grand plan sur le bâti scolaire. Il se doit d'être gouvernemental en incluant un fond de dotation aux collectivités. Quelques exemples, accueillir dignement les enfants qui entrent en maternelle ou qui vivent les niveaux dédoublés, sans qu'il y ait besoin de fermer une bibliothèque ou organiser un roulement de siestes qui ne respecte pas le rythme des enfants. Rénover les bâtis vétustes ou encore aménager et préparer les locaux pour les défis climatiques qui s'annoncent. Bâtir des établissements publics dans les zones blanches des oubliés de la République.

A la FCPE, nous faisons le pari de l'éducabilité de chaque enfant, nous nous opposons au préjugé de la fatalité de l'échec. Or, les problèmes d'affectation des élèves ayant échoué au bac n'ont pas disparu, malgré le décret existant, leur donnant le droit de se réinscrire dans leur lycée d'origine. Et cette année, la problématique est amplifiée, leur nombre a grandement augmenté. Nous le constatons et nous accompagnons comme nous le pouvons des jeunes et des familles démunis, car encore aujourd'hui, ce 8 octobre, ils n'ont aucune affectation. Il n'est pas acceptable d'entendre des fins de non-recevoir, autre que le conseil vite expédié de se rendre dans une mission locale. Il n'est pas acceptable de laisser sur le bord de la route des jeunes sans formation, des jeunes qui ont besoin d'être soutenus pour préparer leur avenir, des jeunes et des familles qui ont peut-être la naïveté de croire en l'École et attendent de celle-ci qu'elle les forme.

C'est ainsi, je souhaiterais rappeler l'importance de la coéducation dans cette période. Plus que jamais, tous les adultes en charge de l'éducation doivent construire ensemble les conditions de réussite de chaque enfant. Les parents ont un rôle indispensable à jouer. Et pourtant, quand nous lisons le projet de décret simple sur les expérimentations, les parents seront informés. Pourtant, les parents sont bel et bien partie prenante des expérimentations, car membres de la communauté éducative, car parfois selon celles-ci, ils répondent à des questionnaires qualitatifs et en sont même parfois les sujets.

La coéducation est une démarche partagée entre des acteurs qui chacun à leur place, renoncent à se faire concurrence pour favoriser la réussite de tous et de chacun. La coéducation est l'occasion de faire se croiser leurs regards, de soulever des malentendus et de construire ensemble pour la réussite de tous les élèves.

Merci pour votre écoute